



INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 34
OCTOBRE 2016

AMENAGEMENT « ESPACE TEMPS CALME »

Pour les travaux de réaménagement du logement 21bis rue de Bretagne et de la création d'un espace « temps calme » pour l'école, la commune a procédé à une consultation d'entreprises.

Les entreprises suivantes ont été retenues :

Pour le lot N°1 : Démolition, gros œuvre, entreprise NOURY et Fils de BUAIS LES MONTS (50) pour un coût de 7.540,00 € H.T.

Pour le lot N°2 : Plâtrerie, menuiseries intérieures, entreprise PELÉ de MONTENAY pour un coût de 15.183,44 € H.T.

Pour le lot N°3 : menuiseries extérieures – serrurerie, entreprise GION CROISSANT d'ANDOUILLÉ pour 16.657,36 € H.T.

Pour le lot N°4 : Chauffage, ventilation, plomberie, entreprise DELALONDE pour un coût de 15.123,86 € H.T.

Pour le lot N°5 : Électricité, entreprise DELALONDE pour un coût de 17.670,59 € H.T.

Pour le lot N°6 : Peintures, revêtements de sols, l'entreprise MURY D'ERNÉE pour 8.800,41 € H.T.

Le marché total s'élève à 80.975,65 € H.T.

Les travaux ont débuté fin août et devraient être terminés pour décembre, au moins pour la partie espace « temps calme » ce qui permettra à l'école d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions, surtout pour la partie repos des plus petits.

ACCUEIL DE LOISIRS



L'équipe d'animation :

Barbara, directrice et Cassandra, animatrice

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes du **24 au 28 octobre prochain**.

Vous pouvez y inscrire vos enfants âgés de 3 à 13 ans, scolarisés.

Le planning et le dossier complet est à votre disposition à la mairie.

Vous pouvez également consulter le planning et diverses informations sur le site internet de la commune : www.vautorte.fr.

Le thème retenu par l'équipe d'animation est : Walt Disney.

Une sortie ciné est programmée.

Venez vous inscrire au plus vite.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.



NOUVEAUTÉ

Vacances de Noël :

L'accueil de loisirs sera ouvert du **19 au 23 décembre 2016 inclus**.



Afin d'alléger le travail des familles lors de la constitution des dossiers d'inscription, nous avons mis en place une fiche pluriannuelle.

Une partie du dossier pourra servir plusieurs années et évitera donc de répéter les mêmes informations.

SOMMAIRE

- Espace temps calme - Accueil de loisirs	1	Ordures ménagères - Prélèvement -	3
- Cantine- Plan bocager	2	Saison culturelle - Infos diverses	4

CANTINE MUNICIPALE

Pour l'année scolaire 2015/2016, 3.884 repas ont été servis : 3.460 repas enfants et 424 repas adultes, soit en moyenne 25 repas enfants par jour.

Les recettes se sont élevées à 14.356,05 € et les dépenses à 22.879,18 €, soit un déficit de 8.523,13 € (2,19 € par repas).

TARIFS 2016-2017

Repas primaire : **3,48 €**

Repas apprenti : **5,30 €**

Repas adultes : **7,50 €.**

Depuis septembre 2013, la commune travaille en liaison froide avec la société RESTORIA d'Angers.

RESTORIA : une restauration responsable : des recettes vraiment cuisinées, des matières premières de qualité, des produits régionaux et circuits courts, des produits de saison, l'agriculture biologique, le respect de la biodiversité... les ingrédients indispensables pour la Cantine engagée .

En 2013, le choix avait été vers les repas de la gamme « Impulsion » composés de 5 éléments : entrée, plat, légumes, fromage, dessert.

Le contrat a été revu avant l'été et la commune a choisi d'opter pour la gamme « Sélection ».

Les petits plus sur les 5 éléments du repas sont les suivants :

- 1 produit laitier fermier chaque mois,
- 1 élément du repas bio chaque jour
- Toutes les 2 semaines : 1 plat cuisiné avec des ingrédients bénéficiant d'un label, d'une appellation ou d'une démarche reconnue
- Plats cuisinés à base de produits issus du commerce équitable, occasionnellement.
- Engagement de ne pas utiliser les espèces de poissons menacés, et occasionnellement poisson certifié MSC (issu de la pêche respectueuse des ressources naturelles)
- 2 fois par mois : un menu végétarien, le plat de viande ou de poisson est remplacé par un plat à base de protéines végétales ou d'œufs ex : pizza 4 fromages, hachis végétarien...

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur la société RESTORIA ou vous souhaitez connaître les menus de vos enfants. Toutes les infos sont sur : www.radislatoque.fr



PLAN BOCAGER : INVENTAIRE DES HAIES

Dans le cadre du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Ernée et le Syndicat de Bassin de l'Ernée, il va être réalisé un plan bocager sur le territoire de la Commune.

Ce travail a comme objectif de recenser et caractériser les haies de la commune pour sensibiliser les propriétaires/exploitants à gérer au mieux leur bocage.

Cette réalisation de plan bocager est confiée à la Chambre d'Agriculture de la Mayenne.

Afin de présenter la démarche et réaliser le travail dans la concertation, une réunion publique aura lieu le :

lundi 24 octobre 2016 à 20h30 à la salle polyvalente.

Cette réunion est ouverte à l'ensemble des agriculteurs et propriétaires fonciers ayant des terres sur la Commune.

Les techniciens de la Chambre d'Agriculture sillonneront la Commune à partir d'octobre, novembre. Ils sont autonomes dans la prise de relevé et ne nécessitent donc pas votre présence, que si vous le souhaitez.



LES BONS GESTES POUR LE TRI !

TRI SELECTIF



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DU PLASTIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNEE

En quoi consiste ce projet ?

Il s'agit d'une extension du recyclage des déchets. Tous les emballages en plastique sont à mettre dans les bornes de tri réservé aux produits creux, c'est-à-dire bouteilles plastiques... Tout emballage de produits, alimentaires ou non alimentaires en plastique peut être trié. Par exemple : les pots de yaourt, crème fraîche ou fromage frais, les barquettes, en polystyrène ou en plastique, les sacs et les films en plastique, les tubes de dentifrice, flacon gel douche... les blisters plastiques qui entourent les vis, les stylos...

Ce qui est très important !

Il ne faut surtout pas, par gain de place, emboîter les emballages les uns dans les autres. Par exemple pour une association qui jette les gobelets plastiques usagés, il est important de les mettre individuellement dans les containers. Pour le particulier ne pas regrouper dans une barquette vide, pot de yaourt, opercule, et autre film plastique, mais bien laisser tout « en vrac ».

Pourquoi ce choix ?

Le centre de tri de Changé a été sélectionné et doté de nouveaux matériels (scanners optiques) capables de différencier les matières sur les tapis et par soufflerie de les séparer. Ce procédé permet donc de traiter des déchets jusqu'alors non valorisés.

Concrètement

La mise en place a débuté le 1^{er} juillet dernier. La fréquence des collectes sera augmentée et des containers supplémentaires pourraient être installés sur les diverses communes. Pour plus de renseignements voir feuille jointe.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères en apport volontaire va arriver sur notre commune d'ici la fin de l'année.

Ce changement s'adresse aux personnes habitant dans le bourg. Chacun devra apporter ses sacs (sac de 50l maximum) aux points de collecte déjà mis en place, dans les conteneurs semi-enterrés : parking de la Butte et parking route des Brosses. Un nouveau point de collecte sera installé sur le parking route de la Fontaine.

LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE, PENSEZ-Y

Pourquoi souscrire : vous simplifiez la gestion de vos paiements. La banque est à l'initiative du recouvrement de la créance due. Pas d'envoi du paiement à chaque échéance, pas de coûts postaux, pas de risque d'oubli, ni de rappel avec risque d'intérêts.

Vos factures sont prélevées directement sur votre compte à la date indiquée sur la facture.

Une erreur dans la facture : vous nous avertissez et suivant le cas le trop perçu sera déduit de la facture suivante ou bien vous serez remboursé par virement sur votre compte bancaire.

Comment faire ? : remettre un RIB à la Mairie et nous vous ferons signer un mandat de prélèvement.

Pour la commune, cela concerne les factures de cantine, accueil de loisirs, assainissement.

N'hésitez pas, simplifiez-vous.

SERVICE NATIONAL

Les jeunes (filles et garçons) qui ont ou auront 16 ans entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2016 doivent se faire recenser en mairie après la date de leur anniversaire.

Se munir du livret de famille.





Saison culturelle 2016-2017

La Commune de Vautorte accueillera un nouveau spectacle à la salle polyvalente le **8 novembre** prochain dans le cadre de la saison culturelle. Il s'agit d'un théâtre/conte. Un spectacle pour tous, pour rire en famille : « Bref... le Grand Nord »

Le froid, la neige, les forêts de sapins à perte de vue, les aurores boréales... Bref, le Grand Nord !

Le décor est planté. A la frontière du théâtre et du conte, c'est un duo complice et burlesque où la parole se partage, rebondit, fuse, contredit, frappe, voyage à travers les univers merveilleux des mythologiques scandinaves jusqu'au pays des Babas Yagas russes.

LES À-CÔTÉS... Apéro-Rencontre avec les artistes le lundi 7/11 à 20h30 à la bibliothèque de Vautorte (entrée libre et gratuite)



Scolaires les 9 et 10/11 ; interventions en classe des comédiens.

Pour tous renseignements et réservations :
Communauté de Communes de l'Ernée : 02.43.05.98.80,
www.cc-lernee.fr

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Le **vendredi 11 novembre 2016** :

- 10h15 : rassemblement devant la Mairie
- 10h30 : cérémonie religieuse suivie du dépôt de la gerbe au monument aux morts.

ELECTIONS

Afin de pouvoir voter lors des échéances de 2017, pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2016.

Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

En 2017 :

- Elections présidentielles : 23 avril et 7 mai 2017
- Élections législatives : 11 et 18 juin 2017.

La Mairie sera fermée le samedi 12 novembre 2016.

Dates à retenir :

Cérémonie des Vœux :
21 janvier 2017

Repas CCAS
26 mars 2017

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 9h-12 h et 13h30-16h30
Mardi : 9h-12h et 13h30-16h30
Mercredi : Fermée
Jeudi : 9h-12h et 13h30-16h30
Vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30
Samedi : 9h-12h

Tél : 02.43.00.57.51

Fax : 02.43.03.27.24

mail: mairie.vautorte@orange.fr

Site: vautorte.fr

ST-GEORGES BUTTAVENT (53)

Salle Guinefolle à 20 h 00

Animation JC

2016
SAMEDI 26 NOVEMBRE

SUPER LOTO

Vente des cartes à 18 h 00



Organisé par

A.S.

VAUTORTE FOOTBALL

MINI 12 et KMOI Réservations : 02 99 80 73 54 ou 06 43 88 06 12

Lot n°1 : BON d'ACHAT de 600 €

2 Bons d'achat de 100 €	1 Tablette tactile
3 Bons d'achat de 50 €	1 Lot apéritif
3 Bons d'achat de 40 €	1 Série alimentaire
3 Bons d'achat de 30 €	1 Lot bouteilles de vin
et de nombreux autres lots	2 cartes Décathlon

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

CALENDRIER DES FETES

OCTOBRE

Mardi 18 : concours de belote AFN
Jeudi 20 : repas du club de l'amitié

NOVEMBRE :

Samedi 12 : soirée familiale Ecole

DECEMBRE :

Samedi 3 : soirée bénévoles et sponsors
Comité des Fêtes

Lundi 12 : goûter de Noël Club de l'Amitié, intergénération : avec les enfants de l'école.

Jeudi 15 : arbre de Noël APEL

Directeur de la publication : Gilles LIGOT : Maire. Élaboration : les membres de la Commission communication : André JOURDAN, Gilles LIGOT, Gervais CHESNEAU, Denis COLLET, Laëticia MESANGE-LESAGE, Marie-Christine GERARD, Isabelle GUYARD, Vanessa BAGUELIN.
Impression : MAIRIE de VAUTORTE